

Toutes les informations concernant ces catégories sont consultables sur le site du District du Var onglet « Pratiques » « Féminines » ou sur les procès verbaux de la commission féminine et féminisation.

Pour toute demande (engagements, accueil de plateaux...), veuillez envoyer un mail à l'adresse suivante:

[secretariat@var.fff.fr](mailto:secretariat@var.fff.fr)

Vous pouvez également contacter Ludivine Régnier, Conseiller Technique Départemental chargé du Développement et Animation des Pratiques (CTD DAP) au 06 08 28 92 25.

# Bonne saison



# District du Var de Football

# U6F/U8F et U9F/U11F

# 2018/2019

- **Dimension des terrains :**

- U6F/U8F : Foot à 4 : 30x20 m

  - But : 4x1,50 m

  - Surface de réparation : 8m x largeur du terrain

- U9F/U11F : Foot à 5 : 35x25 m

  - But : 4x1,50 m

  - Surface de réparation : 8 m x largeur du terrain

- **Ballon :** U6F/U8F : Taille 3

  - U9F/U11F : Taille 4

- **Nombre de joueuses :**

- U6F/U8F : 4 + 3 remplaçantes maximum

- U9F/U11F : 5 + 3 remplaçantes maximum

- **Temps de jeu :**

  - U6F/U8F : 40 minutes (Exemple : 4x 10 minutes)

  - U9F/U11F : 50 minutes (Exemple : 4x 12 minutes)

- **Temps de jeu/joueur :** tendre vers le 100%

- **Hors jeu :** Pas de hors-jeu

- **Coups Francs :** Directs et adversaires à 4 m. Si la faute est commise dans la surface de réparation, il y a coup de pied de réparation (pénalty).

- **Tacle :** Interdit en U6F/U8F

- **Coup d'envoi :**

  - Le ballon est en jeu dès qu'il a été botté et clairement bougé (en avant ou en arrière).

  - Si but marqué directement dans son propre camp : but refusé et reprise par un corner

  - Si but marqué directement dans le but adverse : but refusé et reprise par un coup de pied de but

  - Distance des adversaires sur le coup d'envoi : 4 m

- **Gardien de but :**

  - Prendre le ballon à la main sur une passe d'un partenaire autorisée en U6F/U8F - Non autorisé en U9F/U11F

  - Dégagement : Pas de volée, ni de 1/2 volée sinon coup franc indirect, ballon ramené sur la ligne des 8m,

  - perpendiculairement à l'endroit de la faute. Mur autorisé.

  - Relance protégée à 8m : Lors du coup de pied de but, ou

  - lorsque le GdB est en possession du ballon à la main, l'adversaire est placé au-delà de la zone protégée. Il ne pourra pénétrer dans celle-ci que lorsque le ballon est touché par un partenaire du GdB ou a franchi la ligne de la zone protégée ou si le ballon sort en touche

- **Coup de pied de réparation (pénalty) :** 6m

- **Rentrée de touche :**

  - Au pied, sur une passe au sol ou une conduite de balle

  - Dans les 2 cas, interdiction de marquer directement, le ballon doit être touché par un autre joueur.

  - Adversaires à 4 m

- **Coups de pied de but :** 6m

- **Coups de pied de coin :** Au pied - Adversaires à 4 m

**Arbitrage éducatif**

**par les éducateurs sur le côté**